SOULAINES INFOS N°37

SOULAINES sur AUBANCE

5 octobre 2012

La mairie est ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 17 h 30,
et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 22 octobre 2012 à 20h30.

Vous souhaitez faire paraître un article dans un journal local……
Courrier de l'Ouest, contactez Monique Thiou au 02-41-45-32-66 Ouest France, contactez Gérard Robin au 02-41-57-70-27

La pensée du mois : Par les temps qui courent, parler de rien, c'est déjà quelque chose. Pierre DAC

Annuaire
Mairie
tel 02-41-45-30-21
fax 02-41-45-70-34
mairiesoulaines
@wanadoo.fr
Grange aux Dîmes
(réserv. spectacles)
02-41-45-24-16
Bibliothèque
02-41-44-29-72
Local jeunes
02-41-57-63-98
École (direction)
02-41-45-72-08
(ac. Péri scol.)
02-41-45-37-95
(rest. scolaire)
02-41-45-71-38

Salle culturelle de la Grange aux Dîmes
Samedi 20 octobre 2012
20 h 30 Théâtre *par la compagnie ARTA*

La Grange aux Dîmes a fêté ses 10 ans le samedi 22 septembre 2012, dans les jardins de la mairie, sous le soleil et dans une ambiance chaleureuse !
un pique-nique convivial, des spectacles de qualité, un vrai bon moment !
(une ou deux pages avec des photos pour retracer cette journée dans le prochain bulletin « liaison communale » début 2013)

À l'école.

Rentrée scolaire 2012/2013
C'est par une belle matinée estivale, que les 135 élèves de l'école Nicolas Condorcet ont fait leur rentrée le mardi 4 Septembre dernier.
Voici la répartition classe par classe :

- Classe de Madame Danniou : 29 élèves TPS PS MS
- Classe de Madame Verger : 22 élèves GS CP
- Classe de Madame Agator : 23 élèves CP CE1
- Classe de Madame Garnier : 30 élèves CE2 CM1
- Classe de Madame Drouin : 31 élèves CM1 CM2

Depuis la rentrée, deux services ont été instaurés au restaurant scolaire, ce qui a réduit considérablement le bruit.
La commune a investi dans des plats pour que les élèves (CE1 à CM2) puissent se servir en toute autonomie.
Concernant la garderie périscolaire, une personne supplémentaire a été embauchée pour encadrer les enfants.

Christophe Gourichon Adjoint aux Affaires Scolaires

Pause-café autour de l'emploi, un rendez-vous mensuel convivial à ne pas manquer

Le partenariat entre l'espace multimédia et les services emploi localisés à Mûrs-Érigné (Point Emploi Communautaire et Mission Locale Angevine) se poursuit.
Les demandeurs d'emploi des communes de Mûrs-Érigné, Soulaines sur Aubance, Sainte Gemmes sur Loire et Les Ponts-de Cé pourront à nouveau se retrouver chaque fin de mois à l'Espace Multimédia pour échanger autour d'un café et de petits gâteaux, puis s'initier ou se perfectionner en informatique (télé candidature, CV en ligne, inscription à Pôle Emploi, création d'un espace personnel, simulation d'entretien...). Prochains rendez-vous les vendredis 28 septembre, 26 octobre, 30 novembre et 21 décembre, de 9h30 à 12h, à l'Espace Multimédia (Médiathèque Jean Carmet). Inscription au préalable auprès de Marie-Pierre Fayaud (Point Emploi Communautaire et Mission Locale) au 02 41 80 52 89 ou de Myriam Pilot (Espace multimédia) au 06 15 41 67 31.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

L'inscription sur la liste électorale doit être effectuée **avant le 31 décembre**.
Tout nouvel arrivant sur la commune ayant plus de 18 ans, peut s'inscrire sur la liste électorale.
Pour cela, vous avez 2 possibilités :
- **soit**, *sans vous déplacer*, par télé procédure, en vous connectant sur le site : http://mon.service-public.fr
- **soit**, en vous déplaçant à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Les jeunes ayant eu 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 23 février 2013, sont inscrits d'office. Mais, en décembre, ils doivent se manifester auprès de la mairie, afin de s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.

Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 10 septembre 2012.

- le directeur « enfance-jeunesse » Nicolas Fouillé est venu rendre compte des activités de l'été au conseil municipal qui l'a remercié pour son remplacement maintenant terminé de Larissa Robert.
- une rencontre est prévue avec des responsables d'ALM concernant les aides pour les travaux d'agrandissement de la cuisine de l'école Nicolas Condorcet.
- dates à retenir : 20 octobre pour le nettoyage d'Automne
  24 novembre pour la plantation d'arbres pour les naissances de l'année

Les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

Inscrivez-vous en mairie dès maintenant.

LA RENTREE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Celui-ci est ouvert les mercredis et vacances scolaires dans les locaux de l'école, à la journée ou la demi journée, avec ou sans repas, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans .
Des temps d'accueil sont proposés le matin et le soir de 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30.
Les enfants inscrits à la demi-journée peuvent repartir ou arriver à 12h00 (avec ou sans repas) et arriver ou repartir entre 13h15 et 14h00. Des temps de repos après le repas sont proposés par les animatrices : sieste pour les plus petits et temps calme pour les plus grands.
Deux temps d'ateliers sont mis en place le matin et le soir. Le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs dépend du projet éducatif des Francas (ass° d'éducation populaire).
Vous pouvez retirer un dossier d'inscription en mairie. Celui-ci devra être remis **une semaine** avant la date d'inscription. Une plaquette comportant toutes les informations nécessaires est disponible en mairie.
Vous pouvez nous contacter :
le mercredi à l'Accueil de Loisirs au 02 41 45 37 95 ou les mardi, jeudi, vendredi au Local Jeunes au 02 41 57 63 98 (laisser un message).
toute la semaine au 06 08 01 61 62, ou par email : tousegosoulaines@yahoo.fr. et consulter le blog de l'Accueil de Loisirs : musi-cool.blog4ever.com.
Bonne rentrée à tous.

Pour l'équipe d'animation, Larissa Robert.

Tremplin Retraite

Parc des expositions d'Angers, **7 et 8 décembre 2012**,
Un salon, avec plus de 50 exposants qui proposeront leurs produits et leurs services. Les stands seront organisés autour de 5 thématiques : la préparation à la retraite, la santé et le bien-être, les services à la personne, droit et patrimoine, loisirs et bénévolat.
Un congrès, où sont programmées environ 50 conférences, mini-conférences et animations durant les 2 jours, sur des sujets tels que : Ma retraite mode d'emploi – Tout sur votre relevé de carrière – La réforme Hollande et les carrières longues – Le droit à l'information – Les services en ligne – La retraite de réversion. D'autres thématiques seront abordées, comme le logement, la santé, le patrimoine, le bénévolat, etc. **Entrée gratuite.**
Horaires : 9h30 à 19h le vendredi et 9h30 à 18h le samedi.
(organisé par Carsat, CNIEG, MSA, RSI, IRCANTEC,CNRACL)

Randonnée « Chemins Propres »

marche et nettoyage des chemins

20 OCTOBRE 2012 à 9h

Appel pour le prochain bulletin « liaison communale »
-les présidents des associations sont invités à transmettre en mairie les infos qu'ils souhaitent faire paraître.
-les artisans et commerçants de la commune sont invités à donner en mairie « leur pub » pour une page spéciale.

INFO Comme chaque année à l'automne, le Chantier d'Insertion des Restos du Cœur organise des portes ouvertes les Vendredi 26, Samedi 27, Lundi 29, Mardi 30, Mercredi 31 octobre 2012 de 9h à 12h et de 14h à 17h30.*(plantes, fleurs, plants…)* **C.I.A.T. – 61, rue des longs Boyaux – 49800 – TRELAZE Tél : 02 41 68 16 34 Courriel : ciat@restosducoeur49.fr**

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Vous pouvez effectuer cette démarche
- **soit,** *sans vous déplacer*, par téléprocédure, en vous connectant sur le site : http://mon.service-public.fr/
- **soit**, en vous déplaçant en mairie, muni d'une pièce d'identité ou livret de famille et d'un justificatif de domicile récent

Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.
Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (ex-JAPD).

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement par la commission Information-Communication du Conseil municipal de Soulaines sur Aubance
Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.